

Le "PROGRES DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski qui comprend 5 comtés : Rimouski, Matane, Bonaventure et Témiscouata. Le dernier recensement officiel est de 257 habitants. Le "PROGRES DU GOLFE" est le seul journal publié dans cette partie du Canada et l'un de ceux qui ont le plus grand succès. Les hommes d'affaires les plus habiles reconnaissent en lui un puissant médium de publicité et l'utilisent à leur profit en annonçant dans ces colonnes.

Le Progrès du Golfe

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

AVIS
Pour ce qui concerne les abonnements et les annonces, les changements d'adresse et les envois d'argent, on doit s'adresser au bureau de M. SERAPHIN VACHON, administrateur du Progrès du Golfe.
PRINX DE L'ABONNEMENT
Au Canada \$1.00
À l'étranger \$1.50
Les articles et nouvelles doivent être adressés à la REDACTION du "Progrès" et lui parvenir au plus tard le mercredi pour être publiés dans la semaine de leur envoi.
TARIF DES ANNONCES
La ligne, mesure 8 pts., titre insertion, 15 cts.
La ligne, mesure 8 pts., insertion subséquente, 10 cts.

GRENADES

Une autre mise au point

Lorsque le conflit européen a éclaté, il s'est trouvé des gens pour nous forcer à y prendre part, en venant au secours de l'Angleterre qu'on disait spécialement menacée. Et parce que le Canada est une dépendance légitime de l'Empire britannique, et que nos intérêts seraient intimement liés à ceux de la métropole, on a cru juste et constitutionnel de prôner de toutes manières que le Canada ne pouvait rester indifférent au conflit et devait participer effectivement, en hommes et en argent, aux guerres de l'Empire.

Les deux partis politiques s'entendent à merveille sur ce point et leurs journaux firent feu et flamme pour affirmer cette conviction. Or il se trouva que les nationalistes, dont la doctrine est d'autant mieux connue présentement qu'elle a été définie en mains écrites, en termes clairs et précis, et par leurs journaux, et par leurs chefs autorisés et leurs amis, diffèrent d'opinion. (1)

Pour eux, la constitution, l'histoire et les faits établissent que le Canada, colonie britannique et sans responsabilité extérieure, mais jouissant, de par la volonté du Roi, de sa pleine autonomie interne, n'a d'autre obligation que de pourvoir, dans la mesure de ses forces, à la défense de son territoire. Et ils ajoutent que si l'on veut nous faire entrer dans "l'alliance impériale", autrement dit le tourbillon de l'impérialisme, si l'on veut nous faire partager les charges de l'Empire, qu'on nous en fasse partager l'autorité, suivant le principe anglais: *No taxation without representation*. (Le Devoir 18 janvier).

Par quel procédé a-t-on pu voir dans cette juste réserve le moyen le plus sûr qui mène à l'impérialisme et qui rompt le lien qui nous unit à l'Angleterre, c'est ce qui ne s'explique guère. Car il ne s'agit pas ici d'une rupture à faire, mais d'une rupture déjà faite et dont on voudrait tirer le meilleur parti possible pour le Canada.

Le simple énoncé de ces principes a attiré sur la tête des nationalistes des injures grossières et leur a valu le titre pompeux de "révolutionnaires". Le droit naturel et la morale a été le sujet qui a servi de thème à quelques journalistes qui ont cru avoir mission de condamner, le croira-t-on? même au nom d'un mandement épiscopal, écrit sur un sujet autre que celui de cette discussion, ceux qui croyaient avec *Le Devoir* que le Canada n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle de participer aux guerres de l'Empire.

Cette doctrine, que l'on persiste, en certains quartiers, à croire fautive et dangereuse dans ses conséquences, nous avons demandé en quoi elle pouvait être contraire à la vérité, à la constitution et aux faits. Pour toute réponse on nous a écrit que notre nationalisme est un provincialisme d'enfants trouvés et de folliculaires qui écrivent quand leur tête et leur cœur se donnent le mot pour s'absenter en même temps. Pour des gens sérieux et honnêtes, qui savent discuter et qui ne s'en tiennent pas à la piperie des mots, c'était là sans doute une réponse d'autant plus juste et péremptoire qu'elle s'appuyait sur le droit naturel et la théologie.

Toutefois, bien qu'on eut regretté d'avoir déclaré les nationalistes des révolutionnaires, sans l'avouer ouvertement, pour faire croire toujours que ces "folliculaires" sont presque en révolte contre l'Église et ses chefs religieux, on a écrit que les "évêques ne toléreraient pas de voir le clergé en général et le clergé rural s'inféoder à une nouvelle orientation justement discutée et dépourvue de leurs approbations."

Sommés de s'expliquer, ces journalistes qui ont d'autant moins le droit de parler au nom des évêques sur un sujet qui ne touche pas à l'orientation politique du pays, qu'ils n'en sont pas appar-

tenement autorisés, ces journalistes n'ont répondu que par des injures, de grossières personnalités, et en disant par exemple qu'un journal comme le *Progrès*, où écrivent laïcs et théologiens, n'est qu'un vomitorium.

Ces écrivains auront beau enrichir leur vocabulaire de termes aussi choisis et modérés; il pourront dire à loisir, pour détourner la discussion, que les nationalistes versent dans le parlementarisme et qu'il est difficile de traiter, en français, les hautes questions du droit naturel et de la morale, ils laisseront leurs propres lecteurs sous l'impression qu'ils sont incapables de nous répondre.

On nous a affirmé et on nous répète que la doctrine nationaliste est fautive et dangereuse dans ses conséquences. Comment se fait-il qu'on y trouve du danger et de la fausseté depuis un an seulement, alors que le nationalisme, qui n'a pas changé d'un iota, était cependant bien connu auparavant?

Parce que le nationalisme manquait des approbations des évêques, on a insinué que le clergé rural et le clergé en général ne pouvait s'y inféoder sans exposer la cause catholique à de nouveaux ressentiments. Nous leur avons demandé si les évêques avaient approuvé un régime politique quelconque, de préférence à tout autre; et nous attendons encore la réponse.

Aujourd'hui encore, nous avons le droit de savoir en quoi le nationalisme est faux et dangereux pour notre race et la cause catholique.

Encore une fois, où et quand N.N. S.S. les évêques ont-ils directement ou indirectement condamné les nationalistes?

N.N. S. S. les évêques ont-ils confié à un journaliste le soin de les condamner? Ne pourraient-ils pas le faire eux-mêmes?

Qu'on réponde donc une bonne fois à ces questions; qu'on nous prouve donc par de vrais principes, par des faits authentiques et par une loi précise que le nationalisme est faux et dangereux! Quel étrange et malin plaisir éprouvont-ils à vouloir faire passer pour malhonnêtes ceux dont le seul tort est de contredire?

Puisqu'on croit juste et bon de s'inféoder à cette nouvelle orientation justement discutée qui fait à notre pays un devoir moral ou constitutionnel de contribuer en hommes et en argent aux guerres de l'Empire, soit; chacun est libre d'avoir son opinion politique. Mais qu'on vienne nous l'imposer au nom du droit naturel et de la morale, surtout qu'on se serve à tort du nom respectueux des évêques pour condamner l'opinion contraire, soutenue par des catholiques authentiques, partagée même par des religieux compétents et distingués, voilà qui est trop fort.

On nous dira peut-être que nous attachons trop d'importance aux algarades de certains journalistes qui semblent avoir pour mission de discréditer, de détruire leurs contradicteurs par tous les moyens. C'est possible. La tâche, en effet, de ramener aux justes limites du bon sens ces gens trop enclins à l'exagération ne nous sourit guère, mais enfin, nous la croyons nécessaire.

Si nous avions gardé le silence, les deux partis, libéraux et conservateurs auraient eu trop beau jeu à exploiter cette injuste campagne contre les nationalistes. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire le discours (voir *Act. Catholique*, 27 sept.) prononcé à St-Jean Port-Joli par l'Hon. M. Casgrain, qui s'est servi de l'*Action Catholique*, organe du clergé de Québec, pour prouver que les partisans de la contribution du Canada aux guerres de l'Angleterre, ont raison, et que, naturellement les adversaires ont tort.

AMADOR.

La franchise n'exige pas qu'on se trahisse soi-même. Autre chose est de mentir à sa pensée, autre chose de se trahir.

Il ne faut pas toujours dire tout, car ce serait sottise, mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense, autrement c'est méchanceté. Montaigne.

UN DERNIER MOT

L'*Action Catholique* est enfin rentrée dans l'ordre! Après être descendue au niveau des journaux de parti; après s'être réjouie prématurément de l'écrasement d'un petit journal, qui a l'ambition de faire quelque bien; après avoir pataugé dans le bourbier des "injures personnelles" après avoir même—malgré son titre de journal catholique—étalé au grand jour, des indignités dont certain confrère était supposé s'être rendu coupable; enfin après avoir énoncé—au nom du clergé et de l'épiscopat—une thèse discutée, la voilà qui nous arrive enfin, dans sa "simple mise au point", avec le calme et la dignité qui conviennent à tout journal sérieux et catholique.

Bien que nous aurions encore beaucoup de distinctions à faire, dans cette "simple mise au point" nous préférons garder le silence et laisser aux profanes le soin de répondre à l'*Action Catholique*, qui, tout en se retranchant derrière sa propre thèse, affirme encore ce qu'elle appelle des "faussetés manifestes."

Notre but d'ailleurs, en intervenant dans la malheureuse polémique qui existait entre le *Progrès* et l'*Action Catholique*, est maintenant atteint. Réflétant l'opinion de plusieurs confrères, nous avons voulu montrer que, loin d'être en contradiction avec les sentiments intimes d'une partie notable du clergé, les

idées nationalistes pouvaient et peuvent très bien être soutenues sans courir le risque de l'anathème; qu'avant d'attribuer à M. Bourassa et au Nationalisme toutes les sottises qui traînent dans les journaux de parti, il fallait lire attentivement et surtout comprendre les arguments, les raisons que les Nationalistes ne veulent pas imposer, mais seulement faire valoir pour le plus grand bien de leur pays; qu'enfin on pouvait et on peut être très bon prêtre et très bon catholique en croyant servir son pays autrement que certains collaborateurs de l'*Action Catholique*.

L'*Action Catholique* semble nous concéder tout cela; et pour cette raison nous ne serons pas sévères. Nous reconnaissons d'ailleurs que, pour reprendre le terrain que le journal de Québec a perdu dans l'estime des gens sérieux, il a besoin, à l'issue de cette escarmouche, que son prestige ne paraisse pas trop amoindri. Nous croyons cependant que la dignité du journalisme catholique aurait exigé de sa part une réparation réelle des insinuations malveillantes dont certains de ses collaborateurs se sont rendus coupables au cours de ce débat.

Notre dernier mot est donc un souhait: que l'*Action Catholique* demeure toujours dans la position où elle a été forcée de se retrancher!!

UN ECCLESIASTIQUE.

CONSEILS SCOLAIRES

Dédié à ma petite sœur qui fait la classe

C'est encore moi; l'an dernier, en deux articles intitulés "Dédié à ma petite sœur qui fait l'école" je m'étais presque vidé la "caboche"; mais une année nouvelle, vous pouvez croire, m'a mis en tête d'autres idées, que vous allez me permettre de vous faire connaître; vous les méditez une minute, voulez-vous? et je pense que vous y trouverez du bon sens dans l'un ou l'autre coin.

Je souhaite que, dans chaque école, on oblige les élèves de la première division de se procurer un "Pautier" dans lequel, une fois, au moins, par semaine, on s'exercera à lire latin, à la nouvelle prononciation voulue par le saint Père. Dans la classe modèle, tous y seront tenus; c'est ainsi que je fais; soyez mes imitateurs.

Y a-t-il encore des institutrices qui ne donnent pas le quart d'heure de récréation dehors, pendant la classe? Il faut les amener à se soumettre sur ce point.

Pendant les récréations, surtout courtes, il ne faut pas laisser les enfants s'arrêter paresseusement; efforçons-nous de les tenir au jeu.

Qu'il soit sévèrement défendu aux élèves de s'asseoir sur la terre fraîche ou humide; il faut les garder en bonne santé, malgré eux.

A voir le peu de soin que certaines institutrices mettent à la ventilation de leurs écoles on croirait qu'elles ont été élevées dans des boîtes de conserves. Le bon air n'a jamais mangé personne, mais le mauvais en a bien tué!

Il est plus que bon de se servir de son jugement dans la distribution de l'ouvrage aux élèves; certaines institutrices veulent, comme elles disent, forcer leurs enfants, elles donnent de longues leçons, à faire "craquer" la mémoire; j'ai vu des élèves se décourager et pleurer sur une montagne de leçons. A quoi bon? Ou bien encore en donne des tas de problèmes, à veiller toute une nuit; si les problèmes sont difficiles, donnons-en moins; des institutrices ne savent pas distinguer, elle imposent toujours le même nombre, qu'ils soient faciles ou difficiles. L'important n'est pas d'en voir très long ou de parcourir tout le volume, l'important c'est que les élèves apprennent bien et puissent retenir. Rien ne sert de courir!

Habituez nos élèves à appeler le Curé, le Desservant et le Vicaire, chacun par leur titre: M. le curé, M. le Desservant, M. le Vicaire; à chacun ce qui lui

revient de par ses lettres épiscopales.

On devrait remettre à chaque institutrice le "Dictionnaire du Bon Langage", de l'abbé Blanchard, afin, de temps en temps, par manière de loisir agréable, qu'elle montre au moins, aux élèves de la première division, à bien parler français; ainsi, on n'apprendra pas presque inutilement la grammaire. Au mois de juin, on pourrait faire concourir et décerner un prix de bon langage dans chaque école.

On devrait faire écrire, les plus jeunes enfants surtout, environ une demi-heure par jour; dans certaines écoles les enfants sont au-delà d'une semaine sans écrire.

Avec un grand scrupule de la justice, il faut punir, quand elles le méritent, les grandes élèves aussi bien que les petites; autrement, ces dernières se croient persécutées et parfois elles ont raison.

Être juste, ne pas avoir de préférences, est bien difficile, si l'on regarde comment les choses se passent dans nos écoles; il faut se surveiller continuellement avec grand soin de ce côté-là. Tous les enfants ne sont pas également aimables, mais il faut agir avec eux comme s'ils l'étaient.

Faites bien attention d'appeler tous les élèves de la même manière; ne dites pas à une Rose Gauthier, à l'autre: Anna, ou à l'autre: La grande Catherine Morin; non, on dira que vous avez des préférences, que vous avez des chats, qu'il y en a qui ne vous reviennent pas; on vous dira injuste et le succès de votre classe sera compromis.

Que le Bon Dieu vous mette bien tout ceci dans le cœur pour que vous le pratiquiez tous les jours.

CHERCHEZ QUI.

Départ de l'abbé D'Auteuil

M. l'abbé Ls.-David D'Auteuil, vicaire à la cathédrale depuis un an, vient d'être nommé par Mgr l'Évêque assistant-curé de Saint-Anaclet, paroisse voisine de Rimouski. Notre ancien vicaire sera vivement regretté en notre ville où il sut conquérir, par son dévouement sacerdotal et sa charité évangélique, l'estime et la confiance de notre population.

M. l'abbé J. E. Sirois lui succède au vicariat de Rimouski. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Bon appétit, mon vieux!

Il fallait s'attendre à voir *Argus* du *St-Laurent* mettre son nez dans nos démêlés avec l'*Action Catholique*. Le pauvre homme a tellement le sens et le goût des mots pimentés et des injures grossières qu'il raffole de plaisir de nous voir si magistralement écartés par notre confrère modéré de Québec.

Pour lui, ce n'est pas la discussion des principes et des faits qui l'intéressent. Bah! que demander aussi à un tel politicien qui fait un métier d'occuper ses loisirs à faire des manœuvres aux bleus et à pourfendre les gens trop sérieux pour être compris par lui?

Non, ce qui l'amuse, ce qui le délecte, ce sont les injures, les gros mots et les perfides insinuations. Ah! quel bonheur pour lui, de patauger là-dedans et de les déguster! Il s'y donne avec l'entrain et la dextérité d'un professionnel. Pensez-y donc, le *Progrès* est un vomitorium.

Or donc, *Le Progrès* étant cela, il faut qu'*Argus* ait un appétit très vorace pour venir y puiser sa pitance hebdomadaire. Il nous eût semblé que les miettes que nous lui avons déjà servies, l'auraient satisfait. Non, il lui faut le tout. Il lui faut le vomitorium pour mieux se rassasier. Et c'est ainsi que, laissant son naturel revenir au galop, il revient encore au vomissement. Qu'il le mange.

Vraiment, nous ne l'aurions jamais cru si vorace.

Canis ad vomitum revertit.
Bon appétit, mon vieux, bon appétit!
AMADOR.

A propos de gants

Dans l'Église catholique, le gant est considéré comme un objet de luxe, un signe de supériorité; et il n'est admis dans les cérémonies liturgiques que pour l'évêque, chef et pasteur. Chez les prêtres et les simples fidèles, il est au contraire de forme dans les cérémonies. Ainsi:

—Au baptême on retire ses gants pour être parrain ou marraine; à la confirmation aussi.

—Pour communier, on retire ses gants. Il y a, cependant (d'après le *Miroir de la Chevalerie*), une exception à cette règle: quiconque a tué doit se couvrir les mains pour se présenter à la Table sainte. Cette règle était du reste très connue et très observée autrefois. Nous avons nous-même connu d'anciens officiers, qui avaient pris part à de nombreuses batailles, et qui gardaient toujours pour cette raison, leurs gants pour communier. Le général de Lamoricière gantait toujours soigneusement ses mains, dit-on, pour entrer à l'église.

—Pour se confesser, on retire ses gants en entrant au confessionnal.

—Je ne parle pas de l'Extrême-Onction et de l'Ordre, puisque les onctions qu'on y reçoit sur les mains obligent à les tenir à découvert.

C'est au mariage surtout que la cérémonie se complique. Après que les deux fiancés, interpellés par le prêtre, ont donné leur mutuel consentement en présence de deux témoins, le Rituel indique une cérémonie symbolique qui consiste en ce que les deux nouveaux époux se prennent la main droite, comme dans la cérémonie antique des traités d'alliance, pendant que le prêtre prononce les paroles sacrées: "Je vous unis et je vous marie, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit".

Or ce moment est presque toujours un moment pénible pour la jeune mariée; presque à chaque fois, le prêtre est obligé de lui dire, aussi gentiment que possible: "Veuillez retirer vos gants". Et dame! ce n'est pas une petite affaire que de retirer des gants si fins, si serrés et si longs!

La main droite de la mariée doit être à découvert pour la cérémonie symbolique de l'alliance, et la main gauche aussi, afin que son époux lui passe au doigt l'anneau béni, qui est en même temps le signe sensible de leur union et le mémorial du sacrement qu'ils ont reçu.

L'Echo Paroissial du S. C.

Accusé de réception

Nous avons reçu il y a quelques temps la nouvelle édition, améliorée et considérablement augmentée, de l'intéressant ouvrage de notre distingué concitoyen M. le notaire L. de G. Belzile sur l'aviculture, intitulé "Le Poulailleur de rapport". Ce magnifique volume in-12, imprimé sur papier antique de choix, et abondamment illustré, offre, suivant l'expression du Fr. Liguori dans son *Introduction*, au praticien comme au simple amateur et même au profane presque l'intérêt d'un roman. "En quelques pages d'un style clair et facile, l'auteur, dit le Fr. M. Liguori, a su résumer les théories qui doivent guider toute bonne exploitation avicole; il a su de plus faire bénéficier le lecteur des connaissances laborieusement acquises en aviculture par de nombreuses années d'une pratique intelligente, d'expérimentations et d'observations aussi patientes qu'éclairées."

Le chapitre VIII du "Poulailleur de rapport" mérite particulièrement l'attention de nos aviculteurs et de nos habitants. Ce chapitre traite de la poule canadienne: "A quand la race canadienne? Sa reconstitution?"

C'est en posant ces questions et en y répondant que M. Belzile se trouve à faire une intéressante étude sur la poule canadienne, dont il fait l'éloge et qu'il s'efforce, avec raison, de réhabiliter dans l'estime d'un public enclin à la déniguration.

On peut se procurer "Le Poulailleur de rapport" en s'adressant à l'auteur ou à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

EN MENAGE

Il est relativement facile de garder le front serein et la lèvre souriante hors de chez soi, et même de faire face aux pires difficultés de la vie, sans rien traîner de sa peine aux yeux du monde. Être d'humeur égale à la maison et savoir supporter sans aigreur les petites misères de la vie domestique, voilà ce qui est vraiment difficile si l'on en juge par le petit nombre de ceux qui le font. L'homme dit mondé le plus correct et le plus impassible aussi bien que le honteux-train des diners joyeux, devient souvent violent et brutal dès qu'il se retrouve derrière le mur de la vie privée. Un héros qui essuie sans tressailler le feu des batteries est quelquefois incapable de recevoir de la main de sa femme sans grogner et sans se plaindre, une tasse de café tiède. Le bonheur du ménage dépend pourtant en très grande partie de la philosophie avec laquelle on accepte les petites contrariétés de la vie commune.

Si vous voulez être heureux, gardez-vous d'attribuer de l'importance aux petites choses, et tenez constamment bride la vivacité de votre humeur. Vous en serez récompensés; car vous verrez le rayonnement calme de votre visage se refléter sur le visage de tous ceux qui vous entourent. Il tient à vous que, dans la famille, tous les jours soient ensoleillés. Est-il rien qui vous soit plus cher que ces divinités du foyer, votre femme, vos enfants? Pourquoi donc vous arrive-t-il de les traiter plus grossièrement que des étrangers?

Dans les affaires, dans le monde, on est instinctivement sur ses gardes; on retient les paroles vives; on bannit tout jeu de physionomie dénotant l'impatience ou la colère; on est poli et charmant. C'est pour ceux qui nous sont les plus chers que nous réservons nos caprices et l'irascibilité de notre nature. Devant eux, nous paraissions tels que nous sommes, sans nous inquiéter de cacher ou d'atténuer nos laideurs ils savent à leurs dépens, quand nos nerfs sont trop tendus quand nous avons eu des déboires, quand la fatigamoralité ou physique, nous accable et nous aigris. On a vu des grands hommes, sans l'aiguillon des petits ennuis quotidiens, perdre toute patience et toute mesure, jeter leurs bottes à la figure de leur valet de chambre et s'emporter en injures ou en sarcasmes contre leur femme.

Preise une à une, ces vivacités et ces impatiences sont bien peu de choses; mais elles ressemblent aux sauterelles dont le nombre finit par cacher le soleil.

MONT-JOLI

Dimanche le 26 septembre, fut le dernier que notre bon curé, M. le Chanoine J. A. Verreault, passa au milieu de nous.

Après la grand-messe qui fut servie par les enfants, vêtus en zouaves, M. le maire lut une magnifique adresse, après laquelle il y eut présentation des cadeaux, qui consistaient en une bague, une jolie canne et un chèque.

M. D. LeBrun, président de la ligue du Sacré-Coeur, lut au nom des jeunes gens, une adresse à M. le vicaire, M. Belzile, et on lui présenta un capot de fourrure en souvenir des services qu'il nous a rendus pendant les trois années qu'il a passées ici.

M. le curé nous a quittés, mercredi, le 29, pour Carleton, emportant les regrets et les vœux de tous, qu'il a si bien dirigés pendant dix ans.

M. le Chanoine Léonard, ancien curé de St-Octave, a maintenant la direction de la paroisse. Qu'il soit le bienvenu!

Lundi, le 27 sept. M. Oct. Bertin unissait sa destinée à Mlle R. A. Lavoie, fille de M. D. Lavoie, hôtelier.

Lundi de cette semaine, M. Léon Côté, caissier à la Banque Molson, épousait Mlle Alph. Michaud.

Mardi M. J. Perrot, serre-frein, épousait Mlle Alph. Lemieux, fille de M. Raphaël Lemieux, cantonnier.

Nos meilleurs souhaits à tous ces heureux époux.

ANDERSON SIDING

26 septembre 1915.

Cette semaine la mort enlevait à l'affection des siens Madame Octave Sénéchal, née Marie Gendron, âgée de 28 ans. Elle laisse pour la pleurer un époux inconsolable et 3 petits enfants: Berthe âgée de 5 ans, Ulric, âgé de 3 ans et Florian, de 18 mois.

Elle s'est endormie dans le Seigneur mercredi matin à 8hrs. Ses funérailles ont eu lieu vendredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le levé du corps fut fait par le Rév. Père Thibault, de Richard's, à la demeure où le corps était exposé.

Le corps était porté par MM. Charles, Alphonse, Pierre Sénéchal, ses beaux-frères et M. Jos. Gendron, son frère.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Nous apprenons la mort de Mme Wellie Boudreau, décédée ce matin.

La semaine dernière notre petite paroisse était visitée par un certain nombre de prêtres. On remarquait entr'autres le Rév. Père Melançon, de Balmoral, le Rév. Père Boucher, curé de Dalhousie, le Rév. Père Lantaigne, curé d'Altéras, le Rév. Père Thibault, curé à Richard's, le Rév. Père Daigle, le Rév. Père Martin.

Mariage.—Mercredi M. Abel Arsenault, agent de l'International à Richard's, unissait sa destinée à Mlle Marie Mercure, Modiste.

L'Eglise avait revêtu tous ses plus magnifiques ornements. L'orgue était touché par Mademoiselle Marianna Roy. Les cantiques de circonstances furent chantés par Mme Ernest Michaud et Mademoiselle Catherine Lynch. M. Alphonse Bernier, et M. Antonin Soucy.

Les heureux époux sont partis immédiatement pour un voyage à l'île du Prince Edouard, accompagnés de M. et Madame Philias Arsenault, de Monsieur Edouard Fournier, et Mademoiselle Catherine Lynch. Nous leur souhaitons à tous, un heureux voyage.

Ce matin la neige tomba de 7hrs à 10hrs. Il a tombé 2 pouces de neige. L'hiver s'annonce de bonne heure cette année. Heureusement que les cultivateurs ont tous fini et engrangé leurs récoltes en très bon ordre. Les rendements sont excellents.

FLEUR DES BOIS.

ST-DONAT

Décès et sépultures.—M. et Mme Zénon Bérubé avaient la douleur de perdre leur petite fille bien-aimée Marie-Adèle, après une courte maladie. Elle était âgée de 6 ans et 4 mois. La sépulture eut lieu lundi le 2 octobre pendant la messe il y a eu chant et musique ainsi que deux

cantiques rendus par les élèves de l'école de l'église.

Samedi le 1er octobre, Marie-Jeanne, enfant de M. Siméon Lévesque, Maire de cette paroisse.

Lundi le 4 octobre, Alphonse, enfant de M. Thomas Lévesque.

Mardi le 5 octobre, Honorius, enfant de M. Adélaïde Paquet.

Aux familles éprouvées par la mort de leurs enfants, nous offrons nos profondes sympathies et nos sincères condoléances.

Honneur au mérite.—Mlle Anna Rioux, maintenant Dame Michel Charrette, a reçu du Gouvernement par l'entremise de M. l'Inspecteur J. A. Chabot une gratification de \$20.00 comme récompense de ses succès dans l'enseignement pour l'année finissant le 30 juin 1915.

L'alcool et la digestion

Digérez-vous mal? Alors pas de spiritueux, pas même de vins forts et de bières contenant beaucoup d'alcool. La science a prouvé que l'alcool enraye la digestion, notamment de trois manières différentes: Il irrite d'abord la paroi de l'estomac, puis il la rend insensible et la met par conséquent dans des conditions anormales. L'estomac doit sécréter le suc gastrique qui dissout les aliments; il doit de plus se contracter et se relâcher continuellement pour pétrir la masse alimentaire et la mélanger intimement au suc gastrique. Or, sous l'influence de l'alcool ces deux fonctions tout à fait importantes sont diminuées et parfois même enrayées complètement.

Les spiritueux provoquent la dilatation des petits vaisseaux qui se gorgent de sang. Or, pour que la digestion se fasse dans de bonnes conditions, le sang doit affluer à l'estomac, mais comme il ne peut s'accumuler partout à la fois, il doit abandonner l'estomac, s'il se porte en masse vers la peau. Cette action-là seule suffirait déjà à exprimer la lenteur des digestions et la prédisposition aux maux et aux indigestions si fréquents chez les buveurs.

L'alcool pris au moment des repas imprégné et durcit les aliments, et empêche l'action dissolvante du suc gastrique.

Le parler français

Bulletin de la Société du Parler français au Canada.

(Sommaire d'Octobre)

Croquis canadiens: Maison neuve et vieux meubles (poésie), Arthur Lacasse, ptre. Notre patriotisme littéraire en 1860, Camille Roy, ptre. Abonnements. Le Trésorier, Vocabulaire français du jeu de Barette (Football), Alf. Verreault. Les chants du terroir: La Terre jalouse de son Fils, Albert Ferland. Poèmes de guerre: Deux zouaves. L'avengle, Gustave Zidler. Revues et journaux. X. Les livres, A. R. Au service des intérêts français: Tableau d'honneur des Lauréates et Lauréats du Parler français en 1915. A. D. Lexique canadien-français (suite). Le Comité du Glossaire. Parlons mieux, Etienne Blanchard, P. S. S.

Rédaction et Administration: LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. Université Laval, Québec.

Abonnement: Deux piastres par an (au numéro, 20 sous).

Que Votre règne arrive

Timbres-cachets du Sacré-Coeur

Arborons partout, avec fierté, l'emblème sauveur du Roi d'Amour! "Il faut qu'il règne" sur nos sociétés malades de paganisme et d'irréligion. Il le veut, le Divin Maître, et nous le désirons tous avec Lui! Propageons largement le "timbre-cachet du Sacré-Coeur": c'est celui qui aura vraiment la vertu d'abréger, pour notre pays et l'univers entier, les horreurs de la grande guerre dont gémit le monde.

Pour activer la propagande: Une piastre (\$1.00) le mille; 15 sous le cent; 200 pour 25 sous: franco. Le Secrétariat Général des oeuvres de l'A. S. C. 101, rue Sainte-Anne, Québec.

La récolte du blé canadien

Les immenses étendues de blé des provinces de l'ouest canadien sont aujourd'hui fauchées et l'on procède maintenant au battage de la récolte. Les rapports qui nous arrivent de cette partie du pays sont très favorables; on estime la production de cette année comme devant dépasser de 90 millions de minots celle de 1914. Il va sans dire que le transport de tant de blé est un problème à résoudre et auquel les compagnies de chemins de fer ont dû donner beaucoup

d'attention. Le Pacifique Canadien s'est préparé en conséquence et a requis un si grand nombre de wagons, que les cultivateurs établis le long de ses lignes sont assurés de ne pas souffrir de retard. Les difficultés d'autrefois sous ce rapport ont été surmontées à la satisfaction du producteur.

Le C. P. R. a de fait contribué aux résultats qu'obtient aujourd'hui le pays; c'est en ouvrant plusieurs districts agricoles par l'établissement de ses voies ferrées et en facilitant la venue des colons qu'il a mis ceux-ci en position de produire ce qui est actuellement si nécessaire à la vitalité de l'Empire. L'introduction de l'irrigation dans l'Alberta va encore contribuer à augmenter cette production, car les \$17,000,000 que le C. P. R. a dépensés au système d'irrigation de Bassano, ont transformé en plaines fertiles de vastes étendues de terrain jusque là considérées stériles. De nombreux Américains arrivent continuellement pour s'établir dans la région irriguée de Bassano, où jusqu'à présent le plus franc succès est venu récompenser les efforts des fermiers.

Café, Thé ou Chocolat

Puisqu'il est d'usage de prendre chaque matin, au réveil, l'un de ces trois aliments, il est bon de vous prévenir que l'on ne doit pas absorber indifféremment l'une ou l'autre de ces substances sans avoir consulté sa santé et son estomac. Cette première nourriture prise après le jeûne de la nuit, alors que tout l'organisme est encore engourdi par le repos prolongé auquel il vient d'être soumis, a besoin d'être légère et cependant réconfortante.

Le café au lait, si méprisé de beaucoup d'entre vous, est ce qu'il y a de meilleur pour le déjeuner du matin à la condition bien entendu qu'il ne se compose pas d'une décoction de chicorée! Le lait, ce véritable baume pour l'estomac, modère un peu l'action excitante du café sans que celui-ci perde pour ce la ses qualités stimulantes. Les personnes très nerveuses, les neuroarthritiques, les cardiaques pourront même en prendre, mais en mettant le moins possible de café dans leur lait.

Le thé, lui, est moins excitant que le café, il est surtout excellent pour les lymphatiques, les obèses. Il faut le prendre en infusion très légère et sans addition de lait...Le thé de l'Inde contient des principes moins violents que celui de Chine.

Enfin, le chocolat ne devrait jamais être pris au réveil; il semble plutôt indiqué pour les goûters de 5 heures... Outre qu'il est le plus souvent horriblement falsifié, le chocolat est, par lui-même, un aliment indigeste... il congestionne, constipe, empâte la bouche, etc. engraisse incontestablement!... surtout les personnes qui le prennent au lit et l'accompagnent de friandises... Rien de plus mauvais que l'habitude de manger avant de se lever... On ne doit, au contraire, prendre cette première nourriture qu'après avoir fait un peu d'exercice, s'être secoué, avoir procédé aux premiers soins de sa toilette, ce qui prédispose à fonctionner plus normalement.

AVIS

Avez-vous du bois à scier? Je donne avis que l'engin à scier le bois est prêt. J'ai un homme qui occupera pendant un mois environ. S. V. P. de donner vos noms de suite, afin d'avoir votre tour. OCT. MICHAUD.

VIENT DE PARAITRE

Un opuscule intitulé: Moyens de connaître sa vocation, par le Rév. Père Louis Fortier, rédemptoriste.

Ce petit livre nous indique ce que la Jeunesse doit faire pour arriver à connaître les desseins de Dieu sur elle.

Si les conseils donnés dans ces quelques pages sont bien suivis, on arrivera, un jour ou l'autre, à l'heureux choix d'un état de vie selon les desseins de Dieu, on ne manquera pas sa vocation.

Les Parents, y apprendront à garder leurs enfants, dès le jeune âge, vers leur destinée providentielle. PRIX: 10 sous.

En vente à l'Imprimerie Générale et chez Madame Lauzier et Fils, Rimouski.

VIENT DE PARAITRE LE POULAILLER DE RAPPORT — PAR — L. de G. BELZILE N. P.

Nouvelle édition, améliorée, illustrée, notablement augmentée, avec préface par le Rév. Fr. M. Lignori. Traité d'anatomie, physiologie, élevage, logement, alimentation, etc. etc. de la poule et des poulets, En vente au prix de \$1.00 l'unité chez l'auteur à Rimouski.

Les Maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

Nécessitent des soins immédiats et l'emploi de remède actifs et sûrs combinés de façon à soutenir les forces du malade et à guérir son mal. C'est le rôle accompli avec des succès constants par le

SIROP MATHIEU au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux. Il vous guérit comme il a guéri des milliers de personnes souffrant de maladies de Poitrine graves et souvent désespérées.

En vente partout: 25c la Boîte de 18 Poudres. CIE. J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, Qué.

Le SS. PERCESIEN accostera au Quai de la Pointe-au-Père aux dates suivantes, vers 8 hrs. a. m.

3-17 juin - 1-15-29 juillet 12-26 août - 9-23 sept. 7-21 oct. - 4 nov.

Ce steamer fait escale à tous les ports de la Gaspésie jusqu'à New-Charisle.

Pour informations, s'adresser à JOHN McWILLIAMS Agent - Pointe-au-Père. Téléphone National

EXCURSIONS de COLONS MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA Tous les Mardis Jusqu'au 26 Oct.

EXPOSITIONS SAN FRANCISCO — SAN DIEGO Billets en vente maintenant.

JOUR D'ACTION DE GRACES — SIMPLE PASSAGE — DEPART 11 Octobre. Retour même jour. — PASSAGE ET TIERS — DEPART 9, 10 et 11 octobre. Retour jusqu'au 12 octobre 1915.

RENSEIGNEMENTS ET BILLETS à 30 rue St-Jean, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et à la Gare du Palais.

G. J. P. MOORE Agence générale de chemins de fer et lignes transatlantiques. Ou à E. J. HEBERT, Premier Ass't Agent Général, Trafic Voyageurs, Gare Windsor, MONTREAL, P. Q.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE Eastern Townships Bank Capital Payé, \$15,000,000. Réserve, \$12,500,000. Succursales dans le Canada, les Etats-Unis, l'Angleterre et le Mexique.

Canadian Government Railways INTERCOLONIAL Prince Edward Island Ry. Ocean Limited à 7:25 p. m. Tous les Jours

GRAND TRUNK Railway System Moissonneurs Demandés à Winnipeg, Man., \$12.00

A Vendre Un Magnifique COFFRE-FORT "CARY No. 7" absolument neuf à vendre. S'adresser à l'Imprimerie Générale de Rimouski

AU BON MARCHÉ Spécialité EPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

Tous les Enfants sont friands de pâtisseries; ils y puisent les éléments nécessaires à leur croissance et à leur développement; les adultes y trouvent les éléments essentiels à leur bonne santé. Vous confectionnez une pâtisserie fine, légère, riche, exquise — un pain délicieux, avec les FARINES SUPERIEURES "Fleur de Lis" et "Daily Bread" fabriquées par des experts, avec le choix des blés de l'Ouest Canadien.

La beauté du visage A besoin de la CREME DE TOILETTE "DYLCIA" GRATIS Sur réception de 5 centins pour payer les frais de poste, nous enverrons gratuitement notre catalogue français illustré d'articles de Librairie, Toilette, Nouveautés, Articles Religieux, Produits Pharmaceutiques et Trucs, etc. Ce catalogue devrait être dans chaque famille. UNIVERSAL PROVIDERS Co. Ltd. Département 15 61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

POUR NÉURALGIE LUMBAGO RHUMATISME PLEURISÉE L'Emplâtre Hazol-Menthol MAL DE DOS POINTS SCIATIQUE FACIALE EMPLOYEZ FACIALE L'Emplâtre Hazol-Menthol 25c. et \$1.00 pour rouleau d'une verge LA CIE DAVIS & LAWRENCE. MONTREAL

AUX INDUSTRIELS

BABBITT

Première qualité, à vendre

Nous avons un lot de BABBITT à vendre. Nous en avons déjà fourni à la maison PRICE, BROS & Co. L.TÉE, LA CIE INDUSTRIELLE et LE CRÉDIT MUNICIPAL DE RIMOUSKI, qui s'en sont trouvés très satisfait.

Placez votre commande de suite, car le prix de ce métal augmente tous les jours.

IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI

Attention! Attention!

JEUDI, 23 COURANT

— AURA LIQU NOTRE —

Exposition de Modes d'Automne

Nous avons le plus beau choix de chapeaux que nous ayons encore eu.

Le public est respectueusement prié d'y assister.

N'oubliez pas de porter une attention spéciale à notre vitrine de réduction pour chaque semaine.

Nouveau Magasin

Oct. Michaud, prop. Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

AVIS

Mlle ROSE EMMA PILOTE informe le public qu'elle offre ses services comme couturière à sa résidence, chez Mme L.P. Lepage, où à domicile.

Recette pour conserver les œufs d'une ponte à l'autre

Comment il vous est facile de garder par un procédé simple les œufs avec toutes leurs qualités, 40 à 12 mois de conservation laissant aux produits une fraîcheur parfaite. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de conserver frais des œufs achetés à 20 et 25 cents la douzaine, pour les manger ou vendre quand ils valent 50, 70 et même 75 cents la douzaine. C'est du 100 pour 100 en une demi-année. Circulaire gratis.

OCTAVE ROLLAND

Dépôt No. 31, Boite Postale 293, MONTREAL.

ON DEMANDE

A acheter 30,000 dormants de cèdre.

S'adresser à: J. A. BOULAY, Sayabec.

Agence de Voyages

sous la direction de

JOHN McWILLIAMS GERANT POINTE-AU-PÈRE Co. Rimouski.

Représentant tous les lignes Transatlantiques.

En hiver par voie d'Halifax, St-John N. B., New-York et Boston.

Billets pour toutes les parties du monde.

Le patronage du public voyageur, respectueusement sollicité.

Renseignements sur demande.

JOHN McWILLIAMS

Pointe-au-Père. — Tél. Nationale. Dec. 3-6 ms.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, peut prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta.

Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs: Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préférence sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs:—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui aurait fortifié ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préférence, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoirs: Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

PARTS A VENDRE

Dans la Compagnie de Transfert de Mont-Joli à vendre à de très bonnes conditions.

S'adresser à LEON D'AMOURS

Trois-Pistoles.



Ma Chère

SI FAIBLE que vous soyez—et depuis combien de temps—ou quelle que soit la cause de votre faiblesse, cela ne fait pas de différence: un verre à vin de Vin St-Michel vous remettra une fois de plus sur le chemin de la santé et du bonheur. Voici deux attestations prises parmi des milliers reçues:

Il a Guéri Sa Faiblesse. "LE VIN ST-MICHEL" a guéri ma petite Germaine. Elle était si faible et depuis si longtemps. J'avais essayé en vain nombre de remèdes auparavant." Mme Alfred Ducre, 243, rue Champlain, Montreal.

Pas de Meilleur Tonique "Toutes les femmes faibles devaient en prendre si elles désirent avoir la santé. Dans mon cas, ses effets ont été merveilleux." Mme Josephat Daignault, 733 rue Adam, Maisonneuve.

Le Vin St-Michel crée un sang riche et nouveau, tonifie les nerfs et rend la santé et le bonheur aux femmes faibles. Il fera cela pour VOUS—aujourd'hui. Délicieux. —En vente partout.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montreal. EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

Banque Nationale

FONDEE EN 1860
CAPITAL AUTORISE - - \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE - - - \$2,000,000.00
RESERVE ET SURPLUS - - \$1,848,006.47

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus

L'intérêt qui compte du jour du dépôt, est payé sur la balance quotidienne.

Nous accueillons les petits comptes avec empressement.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos

MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair par tous.

140 Succursales et Agences au Canada.

Notre Bureau de PARIS France

14, RUE AUBER

offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX.

R. O. GILBERT

Gérant de la Succursale de Rimouski.

Sous-Agences: BIC et ST-FABIEN.

Imprimerie Générale de Rimouski

Etablissement Moderne par Excellence

Etablie en 1899

S'occupe spécialement de

Travaux de Grand Luxe

LIVRES, JOURNAUX, CERTIFICATS, REVUES, CALENDRIERS, ETC. BROCHURES, PROSPECTUS, CATALOGUES, FACTUMS.

Rue St-Germain - Rimouski, Qué. Tél. National S. Vachon. Propriétaire - Tél. Kamouraski

Assurez-vous

Tandis que votre santé vous permet de passer un examen médical satisfaisant.

Créez un capital qui sera payé à vos héritiers aussitôt après votre décès.

Vous aurez en même temps, un capital qui vous sera utile en cas de survie.

Ecrivez maintenant pour renseignements et explications.

La Compagnie d'Assurance

Manufacturers Life

Entreprise assujettie au Contrôle de l'Etat

Assurances en Cours: \$75,000,000.00

Actif: \$16,000,000.00

Succursale à Québec - Edifice Dominion

126, rue St-Pierre

J. T. LACHANCE, Directeur.

S. VACHON - Agent-Général - RIMOUSKI

LIVRES - LIVRES

Demandez nos catalogues et vous y trouverez aux prix les plus avantageux

AVENTURES PASSIONNANTES

ROMANS CELEBRES

RECITS EMOUVANTS

HISTOIRES PATHETIQUES

En un mot tous les livres que vous aimez et que vous cherchez peut-être depuis longtemps.

Librairie Henri Olivier

44, Côte de la Montagne, Québec.

Avis Public

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de Mde Vve Dr. Michel Poutier, de Rimouski, sont priées de les faire parvenir au soussigné, à Rimouski, jusqu'au 14 courant et après cette date à B. P. 53 Jonquières, Co. Chicoutimi, P. Q.

Signé: CHS. AUG. GAUVREAU, Exécuteur testamentaire.

Rimouski, 7 oct. 1915.

Ce journal est la propriété de la Cie du "Progrès du Golfe", publié à Rimouski et imprimé par l'Imprimerie Générale S. Vachon.

VENTE PAR LE SHERIF

District de Québec No. 4586.—MARIE LUCE GAUVREAU, veuve de J.-B. Pruneau, Québec; vs. DAME JOSEPH PELLETIER, épouse séparée de biens de Joseph Pelletier, Amqui, ce dernier pour autoriser, à savoir:

Un terrain borné au nord à la rivière Matapédia, au sud-ouest à Jos. Michaud, au sud à Ex. Jean, au nord-est à Dme Laz. Roy—avec les bâtisses sus construites, y compris un moulin à scier et à planer le bois, avec engin, bouilloires et autres machineries et accessoires du dit moulin, étant partie du lot numéro cinquante-deux (P. 52) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoit-Joseph Labre d'Amqui, à charge de payer le loyer du terrain.

Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Benoit Labre d'Amqui, le TREIZIEME jour d'OCTOBRE prochain, 1915, à DIX heures de l'avant-midi.

CHS. D'ANJOU, Shérif.

Avis Public

Les personnes qui ont des réclamations contre Mme Vve Dr. P. A. Gauvreau, de Rimouski, sont priées de les faire parvenir au soussigné, à Rimouski, jusqu'au 14 courant et après cette date à B. P. 53, Jonquières, Co. Chicoutimi, P. Q.

Signé: CHS. AUG. GAUVREAU Rimouski, 7 oct. 1915.

Cartes d'Affaires

AVOCATS

LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce. Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—R. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B. Elzéar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski". AVENUE DE LA CATHEDRALE, Rimouski.

A.P. Garon, C.R. J.J. Jessops, L.L.B. GARON & JESSOPS, avocats Bureau au dessus du magasin de L. P. Martin Opticien. Ancien bureau de M. le Dentiste Lavoie.

NOTAIRES

L. de G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE PUBLIC.—Commis-saire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel. National 168.

J.-EUDORE COUTURE, L.L.B. NOTAIRE PUBLIC.—Commis-saire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel. National 168.

MEDECINS

Dr L.-J. MOREAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec. —MEDECIN-CHIRURGIEN.—BUREAU Avenue de la Cathédrale.

Dr Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.—Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge.

BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: "Kamouraska" 325.—"Bellechasse" 319.

Heures de Bureau: 10hrs à 11.30 A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. Le soir: de 7 à 8hrs P. M.

ARPEUTEUR-GEOMETRE

GEORGES OUMET, Ingénieur civil et ARPEUTEUR-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres plans de paroisses, subdivisions, expertises. AQUEDUCS, canalisations d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

HUISSIERS L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collections de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Grand Constatable du District.

S'occupe de collection de comptes.—Assurances contre le feu.—RUE ST-JEAN BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boite postale 83.

ASSURANCES

F. J. COUTURE, comptable et agent d'assurance contre le feu.—Agence des Cies d'Assurances Canadiennes suivantes contre l'incendie: "La Cie Montréal-Canada", "La Provinciale", "La Protection".

Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F.-J. Couture, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

DR. L. T. LAVOIE

Chirurgien-Dentiste

A RIMOUSKI: Jeudi, Vendredi, Samedi. A MONT-JOLI: Lundi, Mardi, Mercredi.

A MATANE: Le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi soir.

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6h. p. m.

Dr C. C. WARREN

Chirurgien - Dentiste

Tél. 5916

203 Rue St-Jean

EDIFICE LINDSAY, - QUÉBEC

PIERRE LEVESQUE

— ARCHITECTE —

SUCCESSEUR DE OUELLET & LEVESQUE

Bureau: 115 St-Jean, Québec.

J. ALBERT MICHAUD

Arpenteur-Geometre

TROIS-PISTOLES, P. Q.

Souvenirs Mortuaires

Nous avons un magasin un assortiment convenable et très approprié en images de deuil, que nous imprimons, comme souvenirs mortuaires.

Imprimerie Générale de Rimouski.

Messieurs les Marchands Médecins Bouchers

Si vous avez des comptes à faire collecter, veuillez vous adresser au

BUREAU DE COLLECTIONS

Rimouski, Que.

Bureau:

Avenue de l'Évêché

Tél. Nat. 190

COUR DE CIRCUIT

CANADA Province de Québec, District de Gaspé, Co. de Bonaventure. No 578 THE INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF AMERICA. Une corporation, corps politique et incorporé, ayant son principal établissement et place d'affaires, en la Province de Québec, en la Cité de Montréal, District de Montréal et Province de Québec, demanderesse,

vs DOMINIQUE POIRIER, cultivateur anciennement de St-François, Municipalité de St-Alexis de Métapédia comté de Bonaventure et district de Gaspé et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

New-Carlisle 28 septembre 1915.

T. A. BLANCHET, G. C. C.

John Hall Kelly, Procureur de la demanderesse.

LOYER DE \$15.00 POUR \$12.00

PLACE CENTRALE

Possession immédiate

Le bas de la maison chez Mlle Adelle Michaud, située sur la rue St-Germain, 5 appartements, avec magasin convenable pour modiste, épicerie, ou restaurant. Le magasin peut être converti en salon si le tout était occupé comme résidence privée; lumière électrique, aqueduc, cabinet, système à eau chaude, téléphone. Magnifique vue du fleuve. S'adresser à

ED. HELLEUR,

RIMOUSKI.

CHARLES BELANGER

ENTREPRENEUR

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS

St-Simon, - Co. Rim.

No 604

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'Evêque les nominations ecclésiastiques suivantes ont été faites dernièrement :

M. le Chanoine Alphonse Verreau est nommé curé de Carleton; M. le Chanoine Léonard, curé de Mont-Joli; M. l'abbé David Michaud, curé de Saint-Octave; M. l'abbé Philippe Morin, curé de Priceville; M. l'abbé Pierre Veilleux, curé de Sainte-Florence; M. l'abbé Philippe Pelletier, curé de Saint-André de Restigouche; M. l'abbé Médard Belzile, curé de Saint-Alphonse de Caplan; M. l'abbé Calixte Saint-Laurent, curé de Saint-Modeste, en remplacement de M. l'abbé F.-X. Déloge, qui se retire du ministère paroissial; M. l'abbé Joseph Dionne, curé de Saint-Eusèbe; M. l'abbé Arthur Beaulieu, curé de Notre-Dame de l'Isle-Verte; M. l'abbé Salomon Plourde, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Siméon de Bonaventure; M. l'abbé Arthur Rioux, curé de la Rivière Madeleine; M. l'abbé Émile Sirois, vicaire à la cathédrale; M. l'abbé L.-D. D'Auteuil, assistant-curé à St-Anaclet; M. l'abbé Endore DesBiens, assistant-procureur à l'Evêché; M. l'abbé Flavius D'Anjou, professeur au Séminaire; M. l'abbé Ernest Mjles, professeur au Séminaire; M. l'abbé Joseph Ross, vicaire à Trois-Pistoles; M. l'abbé Joseph Dumas, vicaire à St-Gabriel; M. l'abbé Normand Ahier, vicaire à Mont-Joli.

Mort de Mme M. Poutier

Une femme distinguée de Rimouski vient de disparaître en Madame Veuve Michel Poutier, décédée mardi à la résidence de sa fille Madame Ve Dr Pierre Gauvreau, avec qui elle demeurait depuis plusieurs années. Elle était âgée de 83 ans.

Feu Madame Poutier, née Verdon, était Française d'origine. Elle naquit à Versailles et se maria en France avec le Dr Michel Poutier, chirurgien-dentiste. Elle vint au Canada en 1863 et s'établit à Québec avec son mari qui fut le fondateur et le premier président de la Société Nationale Française dans la capitale.

Elle était la mère de feu le Dr Edmond Poutier, de Québec, et de Madame Pierre Gauvreau de notre ville. Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu hier à Québec.

Avant de transporter la dépouille funéraire à la gare de Rimouski pour l'express maritime qui devait la transporter à Québec, un libéra fut chanté à la Cathédrale de notre ville, jeudi matin à 6 hrs.

Le deuil était conduit par M. Chs Auguste Gauvreau, de Jonquières, et M. Séraphin Gauvreau, de Québec, petits-fils de la défunte.

La levée du corps fut faite par Mgr Bolduc, P. D.

Le même jour, à 9hrs a.m., un service funèbre fut chanté pour le repos de l'âme de feu Madame Poutier. M. l'abbé J. E. Sirois officiait, assisté de MM. les abbés Lemay et Charrou. Les Révéds MM. U. St-Laurent et J. A. Fortin célébrèrent le saint sacrifice aux autels latéraux pendant le service.

OFFRANDES DE MESSES

M. et Mme Pierre Garon, Mme Samuel Côté, M. et Mme Art. Chamberland, M. et Mme L. P. Martin, M. et Mme H. G. Lepage, M. et Mme Art. Dion, M. et Mme Chs. D'Anjou, M. et Mme L. O. Vallée, M. et Mme Omer Beaulieu, M. et Mme Chs. Lessard, Jonquières, M. et Mme R. O. Gilbert, M. et Mme Frs. St-Laurent, Hon. Juge et Mme Tessier, M. et Mme Édouard Letendre, M. et Mme P. E. Gagnon, Québec, M. et Mme N. Bernier, Mme S. M. Gagnon, Québec, Mme Dr M. Poutier, Lévis, Mesdames L. G. Casault, P. Lavoie, Chs. St-Pierre, Elie Pilon, R. Paradis, Elz. Sasseville, Melle B. Paradis, Melle Adèle Michaud, MM. L. de G. Belzile, N. P. J. C. Gauvreau, Germain Côté, Chs. A. Couillard, P. E. Gagnon, avocat, Chs. A. Gauvreau, Jonquières, Séraphin Gauvreau, Québec.

BOUQUETS SPIRITUELS

Les Révéds S. S. de la Charité, Les Révéds S. S. du St-Rosaire, Mme et Melle Rousseau, famille Rostand, M. et Mme Sabin Gauvreau.

TRIBUT FLORAUX

Melle I. Roy, Melle Chamberland, Mme Pierre Drapeau, Mme E. Pilon, Melle A. Michaud.

SYMPATHIES

Mgr F. X. Ross, V. G., Mgr Bolduc, P. D., M. l'abbé O. I. Sylvain, M. le maire Taché et Mme Taché, Dr Joseph Gauvreau, Montréal, M. le Dr et Mme Ringuet, Melle F. Côté, Mme Joseph Dumont, M. et Mme H. G. Lepage, Melle B. Côté, Mme Georges Marois, Mme P. P. Boulanger, Québec, le Dr T. L. Lavoie, Mme G. Durette, Melle Campbell, la famille F. Lauzier, M. et Mme F. Gauvreau, Québec; Mme Alf.

Gauvreau, Québec; M. et Mme L. A. B. Gauvreau, Québec; Melle B. Parent, M. et Mme Gustave Gagnon, Québec; M. Chs. A. Lefebvre, Québec; Les Dames Ursulines, Québec; Mme A. M. Dionne, Montréal, Mme L. H. Myrand, Québec; Melle Blanche Plamondon, Québec.

A la famille en deuil le "Progrès du Golfe" exprime ses très sincères sympathies.

Communication

Le Capt. de "Eureka" affirme et explique que dans la tempête du 27 septembre il lui fut impossible de se réfugier au quai de Rimouski.

M. le Rédacteur du "Progrès du Golfe".

Je vois, par un entrefilet de votre journal, dans le dernier numéro, qu'une plainte a été faite, contre l'Eureka au ministère fédéral, sous forme de pétition signée par les principaux citoyens de Rimouski. Les signataires de cette plainte me font un reproche de n'avoir pas été hâver au Quai de Rimouski dans la tempête de dimanche si je ne pouvais rester à la Pointe-au-Père. Je dois vous dire que ces bons messieurs ont été bien mal renseignés et qu'ils ne sont pas les principaux instigateurs de cette pétition. Car je ne mérite en aucune manière vengeance de leur part.

Avec les travaux actuels qui se font à Rimouski, il m'était impossible d'aller me réfugier à Rimouski dans à peu près cent pieds d'espace entre le quai et les cages, quand le Lady Evelyn occupe la principale place.

J'ai laissé le quai de la Pointe-au-Père le 27 sept., à minuit, par une tempête de vent E. N. E. et de neige. Je me suis mis à la cape, au large, à 6 hrs. du matin, le SS. Albert Hall est arrivé à la Pointe-au-Père. Le pilote refusa d'embarquer à l'endroit où nous étions, car la mer était très grosse. Je suis donc monté au Bic aln de ne pas retarder les bateaux dans l'intérêt du "Shipping". Je suis allé rencontrer 13 bateaux, de 6hrs. du matin à 7hrs. du soir. Étant informé par tous les bateaux montants que la mer était furieuse à la Pointe-au-Père, voilà la raison pour laquelle j'ai fait l'ouvrage au Bic, comme cela s'est toujours fait antérieurement par mes prédécesseurs.

Je nie formellement que le Lady Evelyn a fait TOUT mon ouvrage, quand il n'a embarqué que deux pilotes à la fin de la tempête au moment où je revenais prendre ma station.

Votre tout dévoué, A. P. ROSS, Capt. de "Eureka".

DECES

Jendi matin, 30 septembre, est décédé, au Sacré-Coeur, Dame Eugénie Banville, épouse de M. Alfred Lavoie, cultivateur, à l'âge de 45 ans et 5 mois. Son service a été célébré samedi, le 2 octobre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

Commandements de la femme

- (d'après un journal allemand) Article 1er.—Garde-toi de la première querelle. Mais une fois qu'elle a commencé, ne l'évite pas et arrange-toi de façon à ce que ton mari soit vaincu et qu'il se sente. Art. 2.—N'oublie pas que tu as épousé un homme et non un Dieu. Ne t'étonne pas de toutes ses imperfections et de tous ses défauts. Art. 3.—Ne l'ennuie pas toujours avec tes demandes d'argent. Tâche de ne pas dépasser la somme hebdomadaire qu'il t'a fixée. Art. 4.—Il est possible que ton mari n'ait pas de coeur; mais il a, en tout cas, un estomac plus ou moins bon, que tu feras bien de te concilier en faisant bonne cuisine. Art. 5.—Laisse lui de temps en temps le dernier mot. Cela lui fera plaisir et ne te causera aucun dommage. Art. 6.—Lis dans les journaux autre chose que les annonces de mariage, les avis mortuaires et les feuilletons, afin que tu puisses causer de temps à autre, avec lui, des choses qui l'intéressent. Art. 7.—Sois toujours polie envers lui. Souviens-toi que, quand il était ton fiancé, tu le regardais comme un être supérieur. Ne le méprise pas trop maintenant. Art. 8.—Laisse-le croire, à des intervalles éloignés, qu'il en sait plus que toi. Cela le flattera. Art. 9.—Sois pour lui une amie, s'il est intelligent, et tâche de l'élever jusqu'à toi s'il est moins instruit que toi. Art. 10.—Respecte ses parents, surtout sa mère, qu'il aime avant toi.

VARIETES

L'amour simplement naturel ne montre dans ceux qu'on aime que ce qui plaît et ne laisse pas même supposer qu'il peut y avoir des différences de caractère, des manières de voir et de juger entièrement opposées.

Entre la femme et l'homme, même quand ils ne songent nullement à s'unir et croient rester sur la réserve, l'amitié s'imprègne inévitablement d'une douceur, d'un moelleux, de prévenance où les témoins, surtout si la chose les touche, peuvent voir un sentiment plus vif.

Les lectures lascives, les fréquentations légères, la vie épicurienne, la paresse, le sensualisme, la vie sans religion, sans mortification, toutes ces choses, prises ensemble ou séparément, témoignent, aussi certainement que l'évidence la plus directe, contre les jeunes gens qui prétendent rester chastes tout en les acceptant.

Avant de devenir méchant, on devient oublieux.

La gloire s'achète souvent au prix du bonheur; le plaisir, au prix de la santé; les faveurs au prix de l'indépendance.

Une femme qui n'a pas d'ordre dans son ménage n'en aura pas dans son esprit, dans ses actes, dans la direction de sa vie.

Si la femme a besoin de se tenir en garde contre les illusions, c'est surtout durant cette période de vie morale qui précède le mariage.

Le plaisir de la critique, a dit La Bruyère, nous ôte celui d'être touchés de très belles choses.

Il vaut mieux prévenir les objections que d'exceller à y répondre, et l'homme le plus habile à se tirer d'un mauvais pas ne vaudra jamais celui qui sait l'éviter. Joubert.

Il y a des femmes naturellement impatientes et querelleuses; jamais on ne saurait les contenter; tout va mal, tout est à refaire, tout est reprochable dans les actes et dans la conduite de leur mari. Elles ont toujours un reproche sur les lèvres; dans le salon, à table, c'est une humeur chagrine, ce sont des paroles qui provoquent l'impatience.

On voit des femmes qui ne s'occupent que de leur santé et s'imaginent être toujours malades. De là des plaintes continuelles, des exigences, des accusations contre un mari qu'on taxe d'indifférent, de parcimonieux. De là, négligence complète des devoirs les plus essentiels.

Toute atteinte à la véracité indique le plus souvent quelque vice secret ou quelque intention coupable que l'on rougirait d'avouer. De là cet attrait singulier qu'exerce la sincérité, parce qu'elle réunit en elle, jusqu'à un certain point, les charmes de toutes les autres qualités morales dont elle atteste l'existence.

L'orgueil des petits consiste à parler toujours de soi; l'orgueil des grands est de n'en parler jamais. Voltaire.

Remarquez combien les personnes qui ont souffert ensemble s'estiment après ! Le fait est souvent visible chez les époux, qui peuvent même s'apercevoir du perfectionnement qui s'est fait en eux.

Il y a des hommes dont le coeur est sensible non seulement au bien qu'on leur fait, mais encore au bien qu'on leur veut.

Le bonheur est un fruit qu'on ne laisse jamais mûrir.

Rien ne soulage du mal qu'on souffre comme le bien qu'on fait.

Pluie de St-Michel sans orage, d'un hiver clément est le présage. Dicton.

Quand les oignons ont trois pelures, c'est signe de grande froidure. id.

Notes Personnelles

- M. Théophile Fournier, de Sayabec, était de passage à Rimouski mardi. —M. C. A. Gauvreau, de Jonquières, passe quelques jours à Rimouski chez sa mère Mad. Ve Pierre Gauvreau. —Le Major P. A. Pitze, de Fraserville, était à Rimouski mercredi pour affaires militaires. —Madame S. Côté, accompagnée de Melle Fleur-Ange Côté et de madame L. P. Martin, est partie pour Québec où elle passera quelques jours. —M. Zéphirin Beaulieu, tourne-clefs

L'argument "Canayen"

La vieille excuse que les ancêtres ont vécu et mangé de telle et telle façon et qu'ils sont morts vieux, cette excuse ne vaut rien. Il se peut que le grand-père ait vécu jusqu'à quatre-vingt-dix ans en se moquant impunément des premiers préceptes d'hygiène, mangeant ce qui lui plaisait, faisant des abatis formidables de pâtés, de viandes grasses et de pommes de terre, avant de se mettre au lit. Une chose certaine, c'est que les péchés contre nature, et les excès de table en somme, ne restent pas impunés. Si ce n'est pas sur soi-même, c'est sur sa descendance que les effets sont sensibles. D'une génération à l'autre, il y a décadence physique, souvent même mentale, à moins qu'il ne s'introduise dans la famille, par mariage, des sujets venant des couches où les lois naturelles ont été respectées. Les grands hôpitaux d'aliénés sont peuplés de descendants de ces êtres irréflectifs qui de leur vivant s'enorgueillissaient de leur robuste appétit, qui mangèrent tout ce qu'ils voulaient, quand cela leur plaisait. Jamais malades, disaient-ils en se rengorgeant; non, pas eux, mais l'atavisme devait faire payer ces extravagances très cher à leur progéniture.

Veillez croire Monsieur le Curé, que notre gratitude sera immuable et efficace. Elle s'élèvera jusqu'à Dieu sur l'aile de la prière pour retomber sur votre Révérence en une pluie abondante de faveurs célestes, de grâces, de succès et de consolations dans le nouveau champ d'Action où le Maître vous appelle en vous couronnant de l'auréole bien méritée du Canoniciat dont nous sommes légitimement fiers, car la gloire d'un Père, n'est-il pas vrai, réjaillit sur ses enfants.

Veillez avoir pour agréables, avec l'hommage de nos regrets, nos cordiales félicitations, et l'humble tribut d'une bourse, d'un anneau et d'une came, gage de notre affectueuse gratitude.

Puisse l'anneau vous rappeler que la population Mont-Jolienne vous reste sincèrement et inviolablement unie, et quand, ploquant sous le poids des fatigues de la route vaillamment parcourue, vous appuiez vos vieux ans sur la came que voici, veuillez penser à vos paroissiens d'aujourd'hui qui, en suivant la voie que vous leur avez si sagement tracée, soupireront après la Terre promise, où la séparation ne sera plus à craindre, où les Pasteurs et les Fidèles seront pour jamais réunis dans le sein de Dieu.

En termes émus, M. le Chanoine répondit à ces différentes adresses. Il félicita, remercia, et bénit ses généreux paroissiens de leur bon esprit.

Le cadeau qu'on veut bien lui faire au nom de la paroisse le touche beaucoup. Sa richesse, sa beauté prouvent que ce sont des coeurs riches et des âmes dévouées qui le donnent. M. le curé nous dit encore que s'il a pu faire quelque bien au milieu de nous, il n'a été que l'instrument dont Dieu s'est servi pour faire son oeuvre auprès des hommes de bonne volonté. Puis M. le curé dit à tous, au revoir, à Carleton ! On applaudit. Cependant la fanfare du Collège donne un des meilleurs morceaux de son répertoire; et la foule quitte l'église, chacun apportant chez soi des regrets tempérés par une douce espérance: l'arrivée au milieu d'eux d'un nouveau père dont la haute réputation de vertu, de science et d'habileté leur est déjà parvenue.

Le Révérend M. Médard Belzil, vicaire, curé élu de St-Alphonse de Caylaser à son tour, reçoit les hommages et les remerciements de tous. M. David LeBrun, président de la Ligue, parle au nom des jeunes gens, et dit en quelques mots bien choisis, ce qu'il était, pour eux, l'oeuvre du bon et fidèle collaborateur de leur curé. Puis comme témoignage de leur estime et de leur gratitude, il prie M. le nouveau curé de St-Alphonse de bien vouloir accepter ce que la paroisse lui donne; un riche capot de fourrure dont l'utilité n'est pas révoquée en doute par M. Belzil qui remercie et promet de garder des braves gens de Mont-Joli, un souvenir reconnaissant.

Citoyens de Mont-Joli. A Monsieur le Chanoine J. A. Verreault, votre ancien curé, à M. Belzil, son ancien vicaire, avec vous, du fond du coeur je dis: Soyez heureux là où l'obéissance et la vertu sacerdotales vous appellent ! vivez longtemps pour le bonheur de ceux qui vous aiment déjà.

UN INTIME.

LE CAFÉ RÉGAL

Le "Café Régal" vient d'être réouvert dans l'Avenue de l'Evêché. IL SERA LE RESTAURANT A LA MODE. On y vend des Huîtres, des pommes au quart, des épiceries, des pâtisseries, des tabacs, cigares, cigarettes, etc.

AVIS AU PUBLIC

Excepté pour affaires urgentes, je ne puis, le VENDREDI, vaquer à mes occupations professionnelles ordinaires, étant obligé, ce jour-là, de donner tout mon temps à la rédaction du "Progrès du Golfe". Je reste à la disposition de mes clients et du public tous les autres jours. J.-EUD. COUTURE, N. P.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles, viendra à Rimouski tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi matin au lundi soir, chez Madame Heatley, près de la gare.

Eclairage Electrique

- Lampes "Tungsten" 25 Watts, 40 cents chaque. " " 40 " 40 " " " " " Les lampes de 25 watts (8 chandelles) sont permises dans les chambres à coucher, chambres de toilette et passage les réunissant, ainsi que dans les lustres de 2 branches et plus; nulle part ailleurs. Abonnement : \$1.86 par lampes, par année (25 watts) L'abonnement par lampe de 40 watts (16 chandelles) est de \$3.65 par lampes, par année

Assortiment complet de Fournitures Electriques, tels que : Electroliers, Lampes portatives, Lampes décoratives Aussi : Matériel servant aux installations de fils Electriques, Etc.

Ouvrage exécuté suivant les REGLES DES ASSURANCES. Toute demande recevra notre prompt attention.

LE CREDIT MUNICIPAL CANADIEN